

CONSEIL / ACCOMPAGNEMENT – « Mise en place de l'organisation du plan Vigipirate dans son établissement »

Durée : en fonction de la taille de votre établissement, de votre situation et de vos attentes

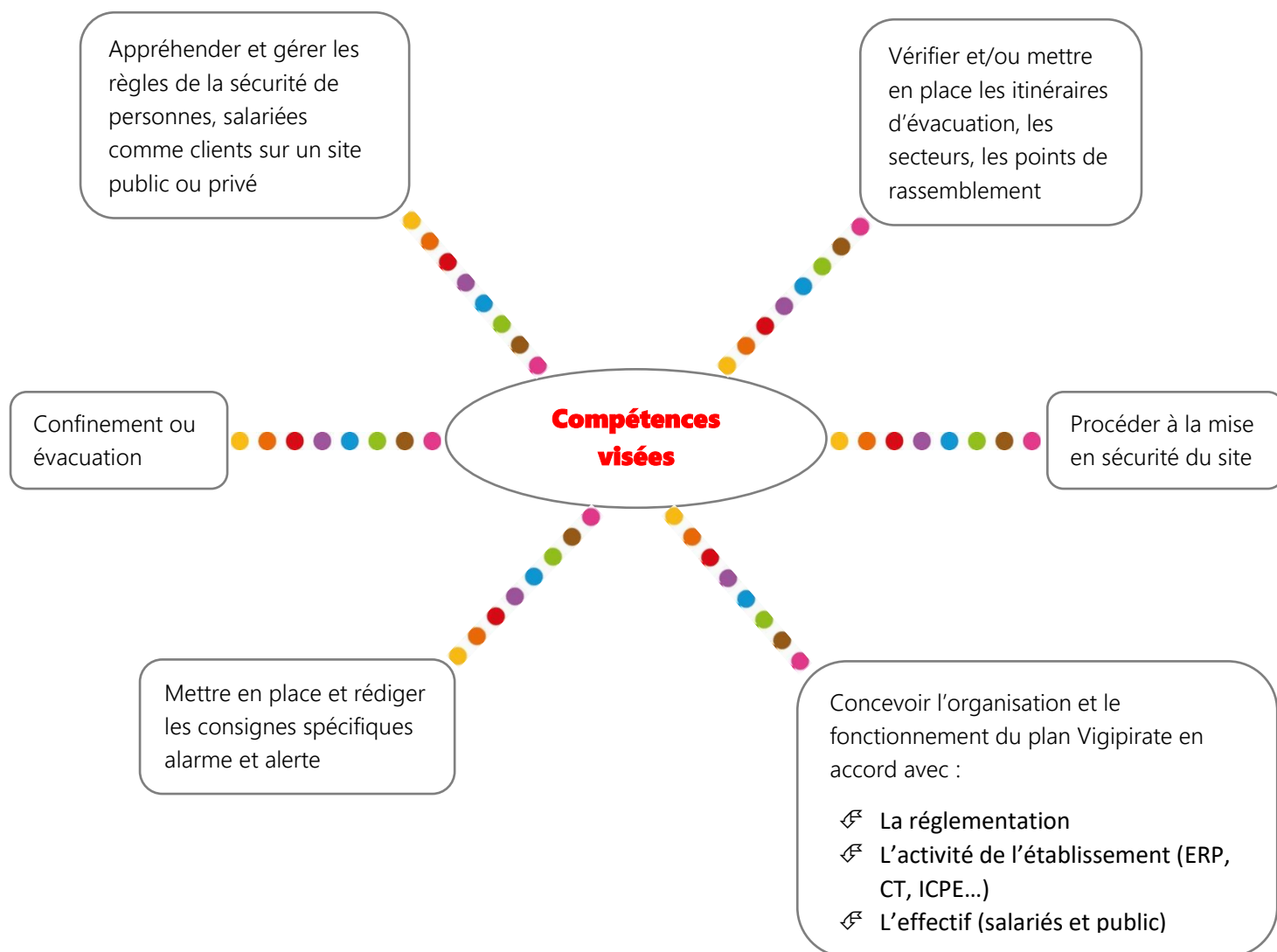
Modalité : **Présentiel**

Personnes de l'établissement mobilisés au cours de cette mission :

Personnel chargé de la mise en œuvre opérationnelle du plan Vigipirate

☞ Tarif
☞ Programmation
Nous consulter / 05 63 40 50 60

Objectif





Déroulé de la mission

Phase 1 : Échange

Le risque terroriste sur notre sol national sur un site privé ou public

- Le terrorisme d'aujourd'hui
- Dans notre pays
- Les modes opératoires
- La radicalisation des acteurs
- Identifier les comportements anormaux, identifier les profils à risques

Plan Vigipirate : Objectifs et principes

- Les différents niveaux d'alerte et ses conséquences
- Le fonctionnement du plan Vigipirate et ses 3 principes
- Les acteurs de la sécurité
- Les principes pratiques du plan Vigipirate
- La partie publique du plan : Faire face ensemble
- Intégrer la logique « Vigipirate » dans sa société, ERP ou Code du travail
- La diffusion commentée des consignes gouvernementales aux salariés de l'entreprise

Phase 2 : Visite de l'établissement

- Les accès et contraintes propres à l'établissement
- Le positionnement de l'encadrement sur le site durant les horaires de travail
- L'emplacement du point de rassemblement
- Vérifier la vacuité des cheminements et issues
- L'accessibilité des itinéraires aux PMR
- La présence du système d'alarme ou SSI
- L'environnement de l'entreprise
- Les risques spécifiques à l'établissement et à l'environnement

Phase 3 : Élaboration des consignes du plan Vigipirate

- Les contacts internes et externes, établissement ou groupe, les services de l'État
- La vigilance au quotidien, la veille
- La sensibilisation au risque pour les salariés, la remontée d'information
- Mise en place d'une organisation, les consignes, le contrôle de leur application,
- Signaler et réagir : Le colis suspect, la lettre, l'appel téléphonique, la menace physique ou verbale
- Réagir (attitude, témoins ou otages, appel en cours d'action)
- Les risques spécifiques
- L'effet panique, les réseaux sociaux,
- Les premiers secours,
- L'après attentat, la reprise du travail.

Phase 4 : Élaboration du plan de prévention de l'entreprise

- Restitution globale
- Niveau Direction
- Niveau des services
- Évaluation par exercices tests



Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Informations pratiques

Formateur en sécurité intérieure (Ministère de l'intérieur)

- Techniques d'intervention - Self défense
- Risque attentat – gestion tactique d'une tuerie de masse
- TSU formation des fonctionnaires de Police à la trousse de secours d'urgence, suite aux attentats
- SOC secourisme opérationnel au combat pour les fonctionnaires de Police, suite aux attentats
- Formateur SST

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE
AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER >> Si c'est impossible >> **2/ SE CACHER**

3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous êtes dans un lieu, utilisez les sorties de secours.
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, utilisez les comptes @Police, @Secours et @gouvernementfr

Pour en savoir plus :
www.encasdataque.gouv.fr riste

Logo République Française, Logo Sécurité, Logo Terrorisme